



PRÉFECTURE DE LA MANCHE

CABINET DU PREFET

SERVICE INTERMINISTÉRIEL
DE DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILE

Référence : 06-729 / MLF
Affaire suivie par : Mme FORTIN
Téléphone : 02.33.75.47.74
Télécopieur : 02.33.75.47.75

ARRETE PREFECTORAL

fixant la liste des terrains de camping et de stationnement de caravanes à risques naturels ou technologiques soumis à des prescriptions d'information, d'alerte, d'évacuation du public

LE PREFET DE LA MANCHE
Chevalier de la légion d'honneur,

- VU la loi n°93-24 du 08 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquête publique,
- VU la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages,
- VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile,
- VU le décret n° 90-918 du 11 octobre 1990 modifié par le décret 2004-554 du 09 juin 2004 relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeur pris en application de l'article L.125-2 du code de l'environnement,
- VU le décret n°94-614 du 13 juillet 1994 relatif aux prescriptions permettant d'assurer la sécurité des occupants de terrains de camping et de stationnement de caravanes soumis à un risque naturel ou technologique prévisible,
- VU l'arrêté interministériel du 28 août 1992 portant approbation des modèles d'affiches relatives aux consignes de sécurité devant être portées à la connaissance du public,
- VU l'arrêté interministériel du 06 février 1995 fixant le modèle du cahier de prescriptions de sécurité destiné aux gestionnaires de terrains de camping et de stationnement de caravanes soumis à un risque naturel ou technologique prévisible,
- VU la circulaire interministérielle du 13 décembre 1993 instituant la cellule d'analyse des risques et d'information préventive,
- VU la circulaire interministérielle du 06 février 1995 relative aux mesures préventives de sécurité dans les terrains de camping soumis à un risque naturel ou technologique prévisible,
- VU la circulaire interministérielle du 25 novembre 1997 concernant l'application de la réglementation spécifique aux terrains de camping situés dans les zones à risques,

.../...

VU l'arrêté préfectoral n° 06-77 du 16 décembre 2005 portant création de la sous-commission départementale pour la sécurité des terrains de camping et de stationnement de caravanes,

CONSIDERANT que les communes visées en annexe du présent arrêté sont soumises à un risque naturel et/ou technologique conformément au décret n°94-614 du 13 juillet 1994,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions tendant à assurer la mise en sécurité des occupants de ces terrains de camping et de stationnement de caravanes,

SUR la proposition du sous-préfet, directeur de cabinet du préfet,

ARRETE

Article 1^{er}

Les terrains de camping et de stationnement de caravanes existant ou susceptibles d'être autorisés dont la liste figure en annexe du présent arrêté peuvent être soumis, après analyse du site, à des prescriptions de sécurité portant sur l'information, l'alerte, l'évacuation du public conformément à l'arrêté interministériel du 6 février 1995 susvisé.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et des copies certifiées conformes seront adressées à :

- M. le secrétaire général, sous préfet de l'arrondissement de SAINT-LÔ,
- M. le sous préfet de l'arrondissement de CHERBOURG,
- M. le sous préfet de l'arrondissement de COUTANCES,
- M. le sous préfet de l'arrondissement d'AVRANCHES,
- M. le directeur départemental de l'équipement,
- M. le chef du service interministériel de défense et de protection civile
- M. et Mmes les maires des communes d'AGON-COUTAINVILLE, CARENTAN, CHERENCE-le-ROUSSEL, GAVRAY, GRANVILLE, JULLOUVILLE, MONTMARTIN-s/MER, PERCY, PICAUVILLE, QUETTREVILLE-s/SIENNE, QUINEVILLE, ST-HILAIRE-du-HARCOUET, ST-JEAN-le-THOMAS, ST-MARCOUF, ST-SAUVEUR-le-VICOMTE, TESSY-s/VIRE, VILLEDIEU-les-POELES, EQUEURDREVILLE-HAINEVILLE, OMONVILLE-la-ROGUE, LES PIEUX, LE ROZEL, ST-GERMAIN-le-GAILLARD, SIOUVILLE-HAGUE, SURTAINVILLE et VAUVILLE.

Article 3

Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet, directeur de cabinet, les sous-préfets d'arrondissement, le directeur départemental de l'équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à SAINT-LO, le - 6 JUIL. 2006

Le préfet

Jean-Louis FARGEAS

Commune	Arrondissement	Terrain de camping		Risque majeur	Plan de prévention du risque inondation ou plan particulier d'intervention (PPI)
		Coordonnées Adresse	Nombre de places		
AGON-COUTAINVILLE	COUTANCES	Le martinet	122	INONDATION	NON
CARENTAN	SAINT-LO	Le Marais	147	INONDATION	NON
CHARENCE-le-ROUSSEL	AVRANCHES	Le haut dick	120	INONDATION	NON
GAVRAY	COUTANCES		40	INONDATION	PPRI de la SEE
GRANVILLE	AVRANCHES	La Vague	30	INONDATION	PPRI de la SIENNE
JULLOUVILLE	AVRANCHES	Dr LEMONNIER	145	INONDATION	NON
MONTMARTIN-s/MER	COUTANCES	La Chaussée	130	INONDATION	NON
PERCY	SAINT-LO	Les Minquiers	265	INONDATION	NON
PICAUVILLE	CHERBOURG		86	INONDATION	NON
QUETTREVILLE-s/SIENNE	COUTANCES	Pont l'Abbé	11	INONDATION	NON
QUINEVILLE	CHERBOURG	Le Pont	16	INONDATION	NON
ST-HILAIRE-du-HARCOUET	AVRANCHES	La Sinope	25	INONDATION	PPRI de la SIENNE
ST-JEAN-le-THOMAS	AVRANCHES	La Sélune	84	INONDATION	NON
ST-MARCOUF	CHERBOURG	Le pignochet	90	INONDATION	PPRI de la SELUNE
ST-SAUVEUR-le-VICOMTE	CHERBOURG	Le Canada	150	INONDATION	NON
TESSY-s/VIRE	SAINT-LO	Le Vieux Château	100	INONDATION	NON
VILLEDIEU-les-POELES	SAINT-LO	Le Pré à la Rose	57	INONDATION	NON
			15	INONDATION	PPRI de la VIRE
			105	INONDATION	PPRI de la SIENNE

.../...

Commune	Arrondissement	Terrain de camping		Risque majeur	Plan de prévention du risque inondation (PPR) ou plan particulier d'intervention (PPI)
		Coordonnées Adresse	Nombre de places		
EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE	CHERBOURG	La Saline	78	NUCLEAIRE	PPI du port militaire de CHERBOURG
OMONVILLE LA ROGUE	CHERBOURG	Le Hable	66	NUCLEAIRE	PPI COGEMA-LA HAGUE
PIEUX (LES)	CHERBOURG	Le Grand Large	236	NUCLEAIRE	PPI CNPE FLAMANVILLE
ROZEL (LE)	CHERBOURG	Le Ranch	130	NUCLEAIRE	PPI CNPE FLAMANVILLE
SAINTE GERMAIN LE GAILLARD	CHERBOURG	La Lande Caudard	25	NUCLEAIRE	PPI CNPE FLAMANVILLE
SIOUVILLE HAGUE	CHERBOURG	Clairefontaine	100	NUCLEAIRE	PPI CNPE FLAMANVILLE
		Groupement des Campeurs Universitaires	33		
SURTAINVILLE	CHERBOURG	Les Mielles	129	NUCLEAIRE	PPI CNPE FLAMANVILLE
VAUVILLE	CHERBOURG	La Devise	57	NUCLEAIRE	PPI COGEMA-LA HAGUE